

La Commission Des Usagers CDU

Conformément aux dispositions de l'article L1112-3 du Code de la Santé Publique modifié par la loi n°2002-303 du 04 mars 2002, puis par la loi n°2004-806 du 09 Août 2004, décret n°2005-213 du 02 mars 2005, il a été instauré au sein de L'Hospitalet une Commission des Usagers.

Cette commission veille au respect des droits des usagers et à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patients, de leurs proches et de leur prise en charge.

Elle prend en compte les plaintes ainsi que toutes les réclamations, consignées par écrit, que vous jugeriez utiles à l'amélioration de votre prise en charge.

Pour joindre les représentants des usagers, une boîte aux lettres est à votre disposition à l'accueil. Une permanence est assurée à la demande.

Pour toute information ou coordonnées, contacter l'Accueil

Présidente de la Commission	Mme Ellen COULANGE Directrice Générale de L'Hospitalet	
Médecin médiateur	Selon le planning médical	
Médiateur non médecin	M. Aurélien RENOU,, Cadre de Santé SMR et équipe de nuit	
Médiateur non médecin	Mme Sandra JOUREAU, Psychologue (suppléant)	
Représentant des usagers désignés parmi les associations agréées *		
En tant que titulaire	Mme Nicole COMBE (Spondyl'asso) M. Gérard DUCOURTIEUX (UDAF 41)	06.09.95.43.00 06.07.84.28.40
En tant que suppléant	Mme Annick NOURY (CLCV)	02.54.72.56.25 06.72.31.58.13

* Décision n°2023-DD41-RU-CDU-0003 – ARS Centre –Val de Loire – Délégation Départementale de Loir-et-Cher